



GREEN  
CLIMATE  
FUND



## Programme Continental d'Investissement dans le secteur de l'Eau (PIA)

### Projet de Préparation GCF Multi-pays de l'Union Africaine pour l'Accélération des Investissement en Eau Résiliente au Changement Climatique en Afrique (AU AIP Multi-Country GCF Readiness Project)

#### Termes de référence: Consultance pour l'élaboration d'un Programme d'Investissement dans l'Eau (PIE) et sa stratégie de financement

#### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le 6 septembre 2023, les chefs d'État et de gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (PIA), dans le cadre de la [Déclaration de Nairobi sur le changement climatique](#).

L'Afrique est très vulnérable au changement climatique, qui devrait avoir un impact sur l'eau en raison de l'augmentation des sécheresses et des inondations, de la rareté de l'eau et des maladies transmises par l'eau. Malgré cette vulnérabilité prononcée, de nombreux pays africains n'ont qu'une capacité limitée d'accès au financement climatique pour des investissements stratégiques dans le domaine de l'eau.

L'accès au financement climatique pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour réaliser la stratégie et le plan d'action de l'Union africaine (UA) sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032), qui reconnaît la nécessité de renforcer les systèmes d'eau résilients au climat dans le cadre de l'axe 2: Adopter des voies vers un développement transformateur résilient au climat.

Le Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (PIA) soutient la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient. Le PIA a été adopté lors de la 34e session ordinaire de la Conférence du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'action prioritaire 2 du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique

(PIDA). La [Stratégie de l'UA sur le changement climatique et le développement résilient \(2022-2032\)](#) reconnaît le PIA comme une initiative phare pour la transformation des systèmes d'eau.

On estime qu'il faut investir au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 6 relatifs à l'eau et à l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards de dollars sont investis chaque année.

Le PIA vise à combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en mobilisant au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici 2030 et en créant cinq millions d'emplois dans le cadre de la Vision africaine de l'eau 2025 et des objectifs des OMD liés à l'eau en 2030.

Le PIA comprend cinq piliers qui visent à contribuer à la réduction du déficit d'investissement dans l'eau à travers l'Afrique, à savoir:

- 1. Panel international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique** - Le [Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau pour l'Afrique](#) créé en 2022, comprenant chefs d'État et leaders mondiaux. A lancé en 2023 le rapport "Africa's Rising Investment Tide" et un plan d'action visant à mobiliser 30 milliards USD/an supplémentaires d'ici 2030.
- 2. Fiche d'évaluation des investissements dans l'eau du PIA-PIDA** - Outil de suivi des investissements dans l'eau adopté par l'AUDA-NEPAD en février 2022. Permet le suivi des progrès et l'identification des obstacles. Piloté dans 10 pays en 2023 avant déploiement continental.
- 3. Programmes régionaux et nationaux d'investissement dans l'eau** - Le PIA appuie les États membres à développer des programmes nationaux pour combler le déficit d'investissement, renforcer les capacités institutionnelles et améliorer les infrastructures hydriques face au changement climatique..
- 4. PIA Facilité internationale d'investissement mixte** - Initiative en évaluation pour mobiliser diverses sources de financement (APD, fonds souverains, investisseurs privés, financements climatiques) afin de réduire les risques des investissements prioritaires dans l'eau.
- 5. Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement dans l'eau** - Programme développant des outils pour l'égalité des genres dans les investissements hydriques. Piloté dans 5 pays (2020-2024) avec extension prévue à d'autres pays africains.

## **2. CONTEXTE DU PROGRAMME DE PRÉPARATION MULTI-PAYS DE L'UNION AFRICAINE (AU AIP MULTI-COUNTRY GCF READINESS PROJECT)**

### **2.1. Cadre d'intervention**

Ce mandat vise à opérationnaliser le Programme d'Investissement dans l'Eau (PIE) en République du Congo, en utilisant le Tableau de Bord AIP-PIDA pour catalyser les réformes

sectorielles et mobiliser les investissements. Le PIE s'alignera sur les cadres nationaux (CDN, PNA, stratégies eau-climat) et exploitera les mécanismes de financement disponibles (GCF Readiness/SAP, BAD, BOAD, Fonds d'Adaptation) pour développer un portefeuille de projets bancables et résilients au climat.

## 2.2. Le Projet Multi-pays

La République Du Congo fait partie des quinze (15) pays bénéficiaires de la première phase du Projet « Appui à la Préparation au GCF du Programme Multi-Pays de la Commission de l'Union Africaine pour Accélérer le Programme d'Investissement dans l'Eau (AU AIP Multi-Country GCF Readiness Project) ». Financé par le Fonds Vert pour le Climat (GCF) à hauteur de 6 164 053 Dollar US. Le projet est exécuté par la Commission de l'Union Africaine via le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) en Afrique Australe (GWPSA) et l'Unité de Coordination du GWP en Afrique (UC-GWP Afrique).

## 2.3. Objectifs et axes d'intervention

Le projet vise à renforcer les capacités nationales en planification des investissements hydriques et préparation de projets climatiques, à travers quatre axes stratégiques :

- **Capacitation institutionnelle:** Renforcer l'accès direct aux financements climatiques, notamment du GCF, pour les actions eau-climat
- **Cadres stratégiques:** Développer des programmes d'investissement dans l'eau résilients au changement climatique
- **Développement de projets:** Élaborer des notes conceptuelles pour faire avancer les initiatives nationales
- **Plateforme de connaissances:** Établir un mécanisme continental de partage d'expériences et de facilitation des investissements pour la sécurité hydrique en Afrique

## 2.4. Objectif de la mission Portée, méthodologie et étapes

L'objectif de la mission est de renforcer les capacités nationales pour planifier, prioriser et financer des investissements résilients dans le secteur de l'eau, en aboutissant à un Programme d'Investissement dans l'Eau (PIE) aligné aux cadres nationaux et aux exigences des bailleurs (dont GCF), et outillé par l'AIP-PIDA Water Investment Scorecard.

### Attentes de la mission

- i. Disposer d'un mécanisme de gouvernance fonctionnel (COPIL/GT) avec rôles, calendrier et règles de validation clarifiés.
- ii. Produire une analyse diagnostique fondée sur des données probantes (technique, institutionnelle, financière, climat), incluant une cartographie des initiatives en cours et des cofinancements potentiels.
- iii. Prioriser un pipeline d'idées de projets ( $\geq 6$ ) via des critères transparents, avec screening ESS/Genre, premiers coûts et pistes d'instruments financiers.
- iv. Élaborer un PIE comprenant le plan d'investissement priorisé, la stratégie de financement par projet, les arrangements institutionnels, une feuille de route et un dispositif MRV/Suivi-évaluation.
- v. Préparer 1–2 notes conceptuelles prêtes à soumettre (dont 1 potentiellement GCF/SAP), si demandé par le commanditaire.
- vi. Assurer la traçabilité des commentaires, la gestion des désaccords via un protocole de consensus et une validation multi-acteurs effective.

### **Étapes de mise en œuvre de la mission**

La mission se déroule en six étapes séquentielles mais itératives. Les durées sont indicatives et seront précisées au calendrier.

#### **Étape1: Initiation**

Pour le consultant, cette étape consistera à mettre en place une approche qui assurera au processus de développement du Programme d'Investissement sur l'Eau (PIE) un soutien de haut niveau politique. Pour cela, le consultant discutera avec le ministère en charge de l'eau, l'AND et le GWP de la gouvernance la mieux appropriée et faisable pour instaurer. Cela pourrait être à travers:

- L'identification et la désignation formelle d'un champion/parrain de l'eau;
- La mise en place d'un cadre de travail de haut niveau qui consistera en:
  - Une équipe stratégique pour des orientations politiques;
  - Une équipe technique pour la formulation de l'AIP.

Les rôles et responsabilités de ces deux équipes seront clairement définis dans des termes de références spécifiques.

## Étape2: Planification

Ici, il sera question d'établir une feuille de route et/ou un plan d'action définissant clairement:

- Les tâches à réaliser, les résultats et livrables attendus du processus d'élaboration du PIE ainsi que les échéances;
- Les responsabilités et les ressources disponibles pour la mise en œuvre

Ce plan devra être aligné avec les initiatives en cours dans le pays.

Il sera également question dans cette étape, de:

- Cartographier les parties prenantes en fonction de leurs intérêts, leurs influences ainsi que leur potentiel à contribuer à l'élaboration du PIE;
- Programmer le lancement du processus d'élaboration du PIE.

## Étape3: Évaluation et formulation préliminaire

La troisième étape est consacrée, via éventuellement une approche SWOT, à l'analyse contextuelle et des progrès menées dans le secteur de l'eau, les problèmes ainsi que les objectifs en termes de résilience face aux effets des changements climatiques.

Par ailleurs, cette étape permettra d'identifier les besoins et priorités en investissement à la suite de l'analyse contextuelle ci haut indiquée. Des idées de projets qui en ressortiront pourront couvrir tous les thèmes, entre autres, la GIRE, WASH, infrastructure pour la mobilisation et la préservation des ressources en eau, gestion de la demande en eau, etc... Une estimation des coûts de chacun des projets identifiés sera effectuée.

Il s'agira ensuite d'identifier les potentielles sources de financement de manière à mettre place une bonne stratégie de financement du PIE. L'analyse comprendra une estimation des sources de financement existantes et une évaluation du déficit de financement pour la mise en œuvre des projets d'investissement. Les autres sources de financement seront explorées pour combler le déficit financier. Celles-là comprennent l'amélioration de l'efficacité des dépenses, la mobilisation des ressources domestiques, la mobilisation des financements continentaux et internationaux.

Cette étape comprendra aussi une identification des instruments financiers appropriés pour chacun de projets d'investissement et la définition des responsabilités des différents acteurs pour la mise en œuvre du PIE.

#### Étape4: Engagement des parties prenantes

Pour cette étape, le consultant devra s'assurer de l'engagement effectif des parties prenantes. L'engagement permanent des parties prenantes devra être assuré par divers moyens tels que des ateliers, des réunions individuelles et collectives ciblées, l'utilisation de questionnaires, ainsi que des mises à jour périodiques par courrier électronique. Des consultations ciblées pourront permettre d'impliquer des parties prenantes souvent exclues des processus nationaux, telles que les groupes et communautés vulnérables et/ou marginalisées. L'engagement des parties prenantes doit être structuré et soutenu tout au long du cycle d'élaboration du PIE.

Une fois que davantage de parties prenantes auront été sensibilisées et auront perçu les avantages du PIE, il sera possible d'explorer la manière dont les ressources techniques et financières, l'expertise et les connaissances supplémentaires peuvent être mises à profit pour le développer.

#### Étape5: Elaboration proprement dite

L'étape 5 consistera à la formulation même du PIE. En effet, suite aux consultations des différentes parties prenantes et aux orientations et cadrages de la structure de gouvernance préalablement établie, le consultant veillera à ce que le PIE incluant le Plan d'Investissement sur l'Eau ainsi que la stratégie de financement soient spécifiés tel qu'indiqué dans le « Guide d'élaboration du plan d'investissement sur l'eau » (le guide sera remis au consultant). Une fois la mouture du document élaborée, le consultant devra s'assurer de son partage avec toutes les parties prenantes ainsi que des retours de ces dernières. En cas de feedback de désaccord avec quelques lignes du PIE, le consultant devra proposer une approche basée sur le consensus afin qu'une voix soit trouvée.

#### Etape6: Validation

Un atelier de validation sera organisé afin de s'assurer de l'approbation de toutes les parties prenantes dont le consultant devra s'assurer de la présence.

Le consultant devra ainsi:

- Appuyer le CTN et l'AND dans la préparation et l'organisation de l'atelier de validation, y compris l'élaboration de l'ordre du jour et la préparation des supports de présentation;
- Présenter le PIE de manière claire et structurée, aux parties prenantes;
- Faciliter des discussions inclusives lors de l'atelier afin de recueillir les retours d'un large éventail d'acteurs, notamment les institutions gouvernementales, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement;

- Documenter tous les commentaires des parties prenantes et intégrer les contributions pertinentes dans la version finale du PIE et des recommandations.

## 2.5. Résultats attendus / Livrables

- 01 rapport de démarrage, y compris une proposition d'approche nationale pour le développement du PIE contextualisé à partir des lignes directrices et sur la base d'une feuille de route préalablement élaborée;
- 01 rapport de l'analyse contextuelle et des progrès menées dans le secteur de l'eau, les problèmes ainsi que les objectifs en termes de résilience face aux effets des changements climatiques annexé des comptes rendus des rencontres avec les parties prenantes
- 01 liste d'idées de projet d'investissement identifiées
- 01 Rapport d'évaluation financière, y compris les estimations de coût ainsi que les instruments financiers pour chaque idée de projet;
- 01 programme d'investissement dans le domaine de l'eau, comprenant le plan d'investissement, la stratégie financement et une feuille de route assortie d'un calendrier;
- 01 rapport de tout le processus ressortant les leçons apprises et bonnes pratiques

## 2.6. Calendrier, jalons et modalités de paiement

**Durée indicative:** 20/04/2026 – 30/06/2026 (60 Expert/Jour).

Livrables	Échéances	Paiement
01 rapport de démarrage, y compris une proposition d'approche nationale pour le développement du AIP contextualisé à partir des lignes directrices continentales	Deux semaines après le démarrage de la mission	20%
01 rapport de l'analyse contextuelle et des progrès menées dans le secteur de l'eau, les problèmes ainsi que les objectifs en termes de résilience face aux effets des changements climatiques annexé des comptes rendus des rencontres avec les parties prenantes 01 liste d'idées de projet identifiées	15 mai 2026	30%
01 Rapport d'évaluation financière, y compris les estimations de coût ainsi que les instruments financiers pour chaque idée de projet 01 Draft du document du PIE comprenant toutes les parties	10 juin 2026	30%
01 programme d'investissement dans le domaine de l'eau, comprenant une feuille de route assortie d'un calendrier et une stratégie de financement pour chaque projet Rapport de tout le processus ressortant les leçons apprises et bonnes pratiques	26 juin 2026	20%

**Note:** Le paiement final de 20% devrait être effectué après la soumission et validation de tous les livrables finaux.

## 2.7. Qualifications et expérience professionnelle

- Master en eau/environnement/économie/politiques publiques ou autres domaines connexes,
- Expérience des mécanismes climat (GCF Readiness/SAP/FP, FEM, Fonds d'Adaptation, IFI)
- Compétences en structuration financière (PPP, instruments mixtes), S&E/MRV, Genre/ESS
- Avoir au moins 10 ans d'expérience avérée dans les processus de consultation des parties prenantes du secteur de l'eau en RÉPUBLIQUE DU CONGO dans le cadre de l'élaboration de projet et/ou programmes;

- Bonne expérience de travail avec le gouvernement, les agences gouvernementales et le secteur privé (de préférence dans le secteur de l'eau en RÉPUBLIQUE DU CONGO et/ou dans des institutions internationales ou privées liées à l'eau) et le PNE;
- Avoir une expérience avérée dans l'élaboration des politiques et documents stratégiques de financement;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement, des instruments et des arrangements institutionnels associés relatifs à l'aide au développement, les financements domestiques et les financements climatique, notamment le GCF, le Fonds d'Adaptation, le FEM, etc
- Français courant, anglais souhaité; forte capacité de facilitation multi-acteurs et de préparation de notes conceptuelles.
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision et de consulter autant que possible les communautés, les organismes de réglementation, le secteur privé et le gouvernement;

## 2.8. Coordination

Le Consultant national travaillera sous la supervision du Coordonnateur Technique National du Projet et en étroite collaboration avec l'équipe GWP, l'AND et le ministère en charge de l'eau.

## 2.9. Dépôt des Candidatures

Les candidats intéressés doivent:

- Envoyer une lettre de motivation datée et signée, indiquant la période de disponibilité du consultant et adressée comme suit:
 

The Manager GWPSA NPC  
Ground Floor, Block A Hatfield Gardens  
333 Grosvenor Street Hatfield, Pretoria
- Veuillez soumettre un CV détaillé, mettant en évidence votre expérience pertinente et incluant trois (3) références professionnelles, à l'adresse [gwsaprocurement@gwp.org](mailto:gwsaprocurement@gwp.org) avant la date limite du **30 avril 2026** à 23h59 (heure locale d'Afrique du Sud).
- Adressez leurs questions directement à [bianra.msocrates@gwpcaf.org](mailto:bianra.msocrates@gwpcaf.org)

**NB:** concernant la retenue à la source: GWPSA NPC Ltd (la société) est tenue, en vertu de l'article 58 de la loi sur l'impôt sur le revenu du Botswana CAP 52:01 (loi), de prélever une retenue à la source au taux par défaut de 15 % conformément à la convention visant à éviter la double imposition (DTAA) applicable à tout autre pays. L'impôt ainsi prélevé sera versé au Botswana Unified Revenue Service (BURS) et la société délivrera au bénéficiaire/contractant les certificats fiscaux du BURS, qui pourront, en fonction de la législation fiscale du pays de résidence du contractant, être utilisés pour demander des crédits d'impôt étrangers.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.**